

JUSTYNA WYDRZYŃSKA

POURSUIVIE POUR AVOIR

DÉFENDU LE DROIT

À UN AVORTEMENT SÛR

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL



 Pologne



La militante Justyna Wydrzyńska a estimé qu'elle devait aider une femme en couple avec un homme violent à accéder à un avortement sûr. Néanmoins, en Pologne, aider une femme à avorter est une infraction, sauf dans deux cas prévus par la loi : si la grossesse résulte d'un acte illégal, tel qu'un viol ou un inceste, ou si elle représente un danger pour la santé ou la vie de la mère. Justyna a été condamnée, ce qui crée un dangereux précédent et rend l'accès à un avortement sûr encore plus difficile pour les personnes qui ont besoin de cette intervention.

Appelez le procureur général à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir que la condamnation injuste de Justyna soit annulée.

